

NOUVEAUX METIERS, REORGANISATION, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : A QUI PROFITE LE NUMERIQUE ?

Compte-rendu CSE Siège des 16 et 17 juillet

LE CSE CENTRAL

Le secrétaire a fait une synthèse aux élus du dernier CSE Central dont il ressort que la direction se dit satisfaite par ce qui est engagé. Ce qui n'a rien d'étonnant. Les projets de l'entreprise « avanceraient normalement » même si pour le moment **Salto, la plateforme SVOD payante, est suspendue à l'autorisation de l'autorité de la concurrence. Au total, 25 salariés travailleraient pour Salto.** Netflix n'a qu'à bien se tenir. **Du côté des moyens internes de fabrication, la réorganisation est très confuse et de plus en plus mal vécue** sur le terrain où les conditions de travail se sont dégradées.

Les bons comptes font les bons amis : le résultat d'exploitation serait à l'équilibre malgré un déficit de 93 millions d'euros, qui doivent servir à financer la transformation de l'entreprise. Au total, le coût du plan incluant les mesures d'accompagnement est évalué à 173 millions d'euros. **Au chapitre des économies, l'entreprise a réduit son effectif de 224 ETP en 2018 pour un total de 9618 ETP en 2018.**

REORGANISATION DE LA DIRECTION NUMERIQUE

Le rôle de cette direction est d'accompagner la transformation du groupe au sein du numérique, à savoir France.tv et franceinfo.fr. Elle compte 300 personnes.

La directrice, arrivée en juin 2018, a présenté aux élus son projet de réorganisation. Les trois directions (partenariat, marketing et social-médias) vont être regroupées en une seule qui aura pour mission de créer de la valeur, d'après la directrice du numérique et faire de franceinfo.fr le premier média de France. Cette direction n'intervient pas sur l'aspect éditorial mais peut faire des suggestions pour développer de nouvelles formes plus innovantes.

L'innovation doit donc passer par l'utilisation de la data, autrement dit des données collectées, qui doivent désormais servir de moteur pour définir une stratégie. Jusque-là rien de nouveau, les autres médias se sont déjà engagés dans cette voie et France télévisions est en retard.

Cette réorganisation donne lieu à des créations de postes. 25 au total dont 10 ont déjà trouvé leurs candidats et 15 autres seront publiés au cours du second trimestre 2019. Des postes ouverts à tous les salariés de l'entreprise. Une bonne nouvelle ! Pas si vite. **La direction n'affiche pas une grande transparence sur les recrutements et insiste (un peu trop) sur la nécessité de recruter en externe car certains profils n'existeraient pas dans l'entreprise.** Ce qui peut s'avérer être une réalité lorsque les compétences recherchées sont par exemple celles de statisticiens et qu'une formation ne pourrait suffire à les acquérir. En revanche, **de nombreux postes pourraient être occupés par des salariés de FTV après formation.** La direction dit déjà s'appuyer sur la formation en faisant intervenir des consultants selon la méthode de « apprendre par l'exemple » et souligne que les métiers recherchés dans ce secteur relèvent plus de la reconversion. **Autre point d'inquiétude, le turn-over dans ce secteur car ce sont des profils très recherchés. Ce qui nous fait dire qu'une direction responsable devrait vraiment faire le pari de former ses salariés.**

Autre problème soulevé et qui appelle une certaine vigilance. L'ouverture d'une négociation sur les métiers du numérique. Ces métiers ne sont pas inscrits dans la nomenclature des métiers car l'accord collectif ne les prévoit pas. Etonnant pour un accord signé en 2013 alors que la plupart des grands médias avaient largement amorcés le virage numérique.

Personnels Techniques, Administratifs & Journalistes : rejoignez-nous !

www.unsa-france-televisions-srcta.fr 1 2 3 4 5 6 :

RECRUTEMENT MEDECIN DU TRAVAIL

Le docteur Chastang qui est présente à FTV depuis mai 2019, rejoint officiellement l'entreprise, ce qui porte à 3 le nombre de médecins. Ces praticiens interviennent sur FTV, Malakoff, EOS et Vanves.

DIAGNOSTIC ET ANALYSE DE LA SITUATION DES FEMMES ET DES HOMMES DANS L'ENTREPRISE EN 2018

Les résultats d'une politique en faveur des femmes commencent à être visibles avec notamment un rééquilibrage dans certains secteurs. Mais peut mieux faire. **Les femmes sont toujours moins nombreuses que les hommes et des écarts de rémunération subsistent.**

Le plafond de verre est toujours-là et la politique de l'affichage continue à faire des dégâts. **Les femmes restent sous-représentées en nombre et dans le management, notamment chez les journalistes. Retenons cette explication assez cocasse de la direction qui s'appuierait sur des études sociologiques : l'accès aux fonctions dans l'encadrement des femmes est freiné par les femmes elles-mêmes** car elles ne se sentent pas légitimes ! Une explication souvent avancée et qui ferait des femmes les seules responsables de leur propre malheur.

Dans le même temps, **les femmes sont plus nombreuses à l'antenne que les hommes**, ce qui ne saurait être acceptable non plus. **Pour l'UNSA FTV, les femmes doivent prendre leur juste place dans tous les métiers et secteurs de l'entreprise et non pas seulement là où elles seraient le plus visibles. Paradoxalement, cela reviendrait à mener une politique sexiste et discriminante basée sur le soit belle et tais-toi !**

BILAN DE L'EMPLOI AU 31 MARS 2019 EMPLOI ET FORMATION

A la lecture du bilan de l'emploi, force est de constater que les grandes manœuvres ont bel et bien commencé à FTV, sans attendre la signature de « l'accord-cadre sur le déploiement du projet d'entreprise ». Au 31 mars 2019, le siège compte un effectif de 4016 Permanents présents (en Personnes Physiques) incluant les salariés à temps partiel. Le niveau de l'emploi global au siège en équivalent temps plein est de 4494,5 ETP moyen (soit 3872,4 ETP Permanent et 622,1 ETP Non Permanent).

En 2018, la direction a réussi le tour de force de pousser vers la sortie autant de salariés que l'objectif annuel fixé par l'accord. Le Siège paye le plus lourd tribut avec 174 ETP en moins essentiellement des PTA et des non permanents. Dans le même temps, les heures supplémentaires rémunérées ont considérablement diminué. La question qui se pose est donc de savoir si l'activité a baissé ou **si ce sont les salariés qui subissent une intensification de la charge de travail. La réponse paraît évidente tant les conditions de travail se sont dégradées. L'une des explications pourrait être le forfait-jour. Les syndicats signataires de l'accord à l'époque, crient aujourd'hui au scandale et font mine de s'inquiéter alors que ces conséquences sur certains métiers étaient prévisibles.**

BILAN ANNUEL DES STAGES DU SIEGE EN 2018

Deux types de stages sont encadrés à FTV, les stages d'observation et les stages d'application. C'est dans le second que FTV peut espérer recruter les salariés de demain qui réalisent des stages de 2 à 6 mois. La commission emploi-formation note une surreprésentation de stagiaires venant de certains établissements, ce qui fait craindre un entre soi et une reproduction des élites.

Pour ce qui est des journalistes, les stagiaires venant d'écoles reconnues par la profession sont aussi nombreux que ceux venant d'école non reconnues, ce qui est aberrant car ces derniers n'ont aucune chance d'être recrutés à l'issue de leurs stages. **La direction des ressources humaines en concertation avec la direction de l'information entend mettre fin à cette pratique. Désormais, seuls les stagiaires d'écoles reconnues seront acceptés.**

INTEGRATION DE FRANCE3 PARIS-ILE DE FRANCE AU SIEGE

L'intégration de France3 Paris-ile- de France au siège génère des situations inédites qu'un peu de bon sens et de dialogue social pourrait facilement résoudre. **Les salariés de Vanves déjà perturbés par le prochain déménagement et la destruction de leur collectif de travail ne pourront pas s'appuyer sur leurs représentants de proximité. En effet, 3 Salariés PTA perdront leur mandat après leur intégration au siège.** Les élus demandent à la direction qu'un accord soit trouvé pour permettre au collectif de France 3 Paris ile de France de pouvoir être représenté dans les instances du siège.

Les travaux ont commencé sur le plateau D, où sera installé le décor de France 3 IDF. Après une période de formations et de répétitions en Septembre et Octobre, la mise en production est prévue pour le 27 Octobre.

Les salariés de France 3 IDF seront installés dans l'atrium du 3^{ème} étage où les travaux viennent de démarrer. **La livraison de ces locaux est prévue pour la mi-septembre.**

PRESENTATION DU PLAN DE CHARGES

Les élus ont dénoncé la méthode utilisée par la direction pour écarter les réalisateurs de la fabrication de certaines émissions. Cette pratique consiste à accorder à certains techniciens CDI un congé sans solde pour leur permettre de revenir travailler dans l'entreprise en tant que réalisateurs salariés par un prestataire extérieur qui facture sa prestation à FTV. Le procédé est d'autant plus choquant que plusieurs réalisateurs CDD depuis de nombreuses années à France tv, sont durement touchés par l'arrêt de plusieurs émissions à la rentrée. **Les élus du CSE ont adopté à l'unanimité une motion pour exiger que la direction de France Télévisions mette fin à ces pratiques.**

Le directeur des moyens de fabrication a présenté le plan d'activité 2019/2020 des plateaux et régies :

- Stade 2 dont la programmation est prévue à la rentrée de 20h à 21h sur France 3 sera fabriqué sur le plateau E du siège avec un décor en réalité augmentée. Ce plateau restera néanmoins utilisable en décor classique.
- **Le plateau D accueillera le décor des éditions de France 3 Paris Ile de France.** A partir du 27 Octobre, les équipes techniques de la régie 4 enchaîneront la fabrication des éditions régionales et nationales.
- **Une nouvelle émission « Passage des arts » devrait être fabriquée sur le plateau C**

PRESENTATION DES COMPTES 2018 DU CSE : UNE GESTION SAINE VALIDÉE PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES ET LES ELUS

L'année 2018 a été une année de changement pour le CE de MFTV. Année des ordonnances Macron qui ont eu pour conséquences de baisser la subvention du CE. Année d'élection qui a vu arriver une nouvelle équipe aux manettes du CE, devenu CSE au mois de novembre 2019.

La question est donc de savoir si l'ancienne équipe a bien géré et laisse une comptabilité saine. La réponse de l'expert est affirmative. Car malgré la baisse des subventions, les salariés de FTV n'ont pas eu à en souffrir et l'ensemble des activités sociales et culturelles ont été maintenues. Cela a été rendu possible par une gestion rigoureuse sur plusieurs années qui a permis de créer une trésorerie dans laquelle le CE a pu puiser et répondre ainsi à l'augmentation de la demande en chèques vacances qui ont rencontré un vif succès en 2018. **Suite à l'interrogation des élus sur l'avenir financier, l'expert du cabinet sémaphore confirme que le nouveau CSE a les moyens en 2019 de mener sa politique sociale et culturelle.**

Le commissaire aux comptes présent lors de ce CSE déclare valider les comptes sans réserve. Les élus ont approuvé à l'unanimité les comptes 2018.

RESPONSAGE : LE NOUVEAU SERVICE D'ASSISTANTS SOCIAUX FAIT APPEL A L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Responsage va remplacer Audiens à la rentrée dans l'accompagnement des salariés en difficultés. Cette entreprise spécialisée dans l'aide aux personnes âgées, handicapées et aux aidants gère déjà 120 000 salariés auxquels vont s'ajouter les 10 000 ayants-droits de France télévisions. Environ 10% des salariés d'une entreprise font appel aux services d'une assistante sociale soit 13 000 dans le cas de Responsage.

Pour France télévisions, la différence va être considérable puisque les assistants sociaux ne seront plus présents physiquement sur site. Pour les joindre, il faudra envoyer un mail. **Responsage garantie une réponse en 3 jours** quand l'ancienne équipe composée d'une quinzaine de personnes débordées, mettaient plusieurs semaines avant d'assurer la prise en charge. Autrement dit avec seulement 6 assistants sociaux et un périmètre élargi (ce nouveau dispositif concerne le siège, le réseau et les outre-mer), les élus ont voulu savoir **comment l'entreprise Responsage entend tenir sa promesse. Grâce aux algorithmes et à l'intelligence artificielle répond Responsage. Les mails seront scannés à partir de mots clés et le logiciel apportera ce qu'il appelle pudiquement une « aide à la décision ».** Et là, on frémit, car comment sécuriser des données personnelles aussi sensibles. Responsage se veut rassurant avec des serveurs sécurisés.

Pour ce qui est de l'aide aux aidants, que Responsage met également en avant, **la question du consentement des proches du salarié, n'a pas obtenu de réponse satisfaisante, si ce n'est l'anonymisation des données.** Et c'est justement ce que nous craignons avec ce nouveau service. **L'anonymat, la gestion des cas sous forme de dossier, la fin de la relation humaine et au bout du compte des situations difficiles qui dégénèrent !**

Paris le 23 juillet 2019